

-République Française-

2025103003

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 30 octobre 2025 à 19h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 24 octobre 2025

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. JOLY, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. OLIVEIRA, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : M. CARBON, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, M PERET ;

Pouvoirs : Mme DAVAUD (à M. MONIER), Mme LUCOTTE (à M. LITAUDON) ;

Secrétaire de séance : M. SAUVESTRE ;

Objet : Décision modificative n° 2 au budget annexe de l'assainissement 2025

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-4 ;

VU la délibération du 13 mars 2025 portant approbation du Budget principal 2025 de la commune ;

CONSIDERANT qu'une décision modificative a pour objet d'intégrer des ajustements de crédits n'ayant pu être anticipés et d'autoriser des virements de crédits entre chapitres différents ou entre sections ;
qu'une délibération du conseil municipal est donc nécessaire ;

Fonctionnement

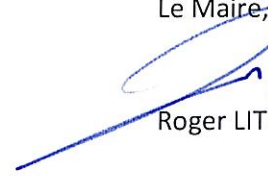
Dépenses		
Chapitre	Montant (€)	Motif
65	79,00 €	Créances éteintes
66	0,01 €	Rattachement 2024 - ICNE 2024
Total	79,01 €	

Recettes		
Chapitre	Montant (€)	Motif
70	79,01 €	Redevance assainissement
Total	79,01 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la décision modificative N°1 sur le budget annexe de l'assainissement 2025 de la ville arrêté en dépenses et en recettes à 0.00 € en section d'investissement et à 79.01 € en section de fonctionnement ;

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile au suivi de ce dossier.

Le 04 NOV 2025
Le Maire,

Roger LITAUDON
